

**PROCES VERBAL de l' Assemblée Générale de la ligue Nouvelle
Aquitaine Savate B. F. et D.A. du 8 Mai 2022**
Maison départemental des sports
153 rue David Johnston 33000 Bordeaux

- **Ordre du jour :**
- Rapport moral du président
 - Rapport financier du trésorier
 - Rapport d'activité du secrétaire général
 - Lecture du rapport d'activité de l'équipe technique régionale par le CTL
 - Election du représentant LNASBF à l'AG de la FFSBF&da
 - Modification du siège social
 - Modification du règlement intérieur
 - Modification des tarifs
 - Présentation du projet « Objectif Premium »
 - Pré-organisation de la journée « Répétition générale » pour la saison 2022/2023
 - Questions diverses

Membres du comité directeur présents: Mr BARRERE Stéphane (Président), Mr BEYRET David (Secrétaire général), , Mlle PEREZ-DIGON Josefina (Vice-présidente), Mme KLYMENKO Ievgeniia (Vice-présidente), Mr NICOLAS Patrick (Membre), Mme CHAPEAU Solen (Membre), Mr MESGUEN Marc (Membre) et Mr DUBOIS Terrence (membre),

Membres excusés: Mr BIBARD Clément (Trésorier), Mme HERNANDEZ Chloé (membre), Mme POLLET Aude (membre). Mr. HAGOUG Murphi (membre)

Présidents de comités départementaux présents : Mlle PEREZ-DIGON Josefina (CD33), Mlle CHAPEAU Solen (CD19), Mr. LANGLOIS LE ROY Yannick (CD40) et Mr DUBOIS Jean (CD79)

Cadres Techniques Ligue et départementaux : Mr TRELA Stefan (CTL), Mr Herbert THEVENON (CTD33), Mr PASQUET René (CTD16) et Mr BRET Jean-Christophe (CTD24)

Représentants des comités départementaux : CD16 (Mr PASQUET René), CD24 (Mr BRET Jean-Christophe et Mme FARGEOT-BRET Hélène), CD33 (Mme PEREZ-DIGON Josefina, Mme KLYMENKO Ievgeniia et Mr DESTRAIT Bernard), CD40 (Mr LANGLOIS LE ROY Yannick et Mme PRUGENT-LERE Emeline), CD47 (Mr DELVERT Jean-Luc) et CD79 (Mr DUBOIS Jean et Mr DUBOIS TERENCE)

Après émargement des élus au comité Directeur et des représentants élus de Comités Département et clubs présents, le secrétaire effectue le décompte des voix des représentants présents et représentés. Il annonce que le quorum nécessaire à la tenue de l'Assemblée Générale est atteint et qu'elle va pouvoir se tenir et statuer : 8 membres du CD sur 12 et 5 département sur 12 sont présents.

L' A.G.Ordinaire débute à 10h15

Le président introduit la séance et remercie les représentants départementaux d'avoir répondu présent. Compte tenue d'une situation exceptionnelle (possible sortie de crise sanitaire et retour des pratiquants mais inflation record qui pèse sur le budget des clubs et associations), il souhaitait que l'AG soit élargie aux présidents de clubs et entraîneurs et constate une meilleure participation.

Après lecture des rapports : moral, financier et d'activités (ils avaient été préalablement adressés par mail à l'ensemble des clubs de la ligue), le président propose que le vote des rapports se fasse séparément (acceptation).

Le secrétaire procède au vote

Rapport moral du président

Résultat : Approuvé à l'unanimité

Rapport financier (lu par le président en l'absence du trésorier)

Résultat : Approuvé à l'unanimité

Rapport d'activité (lu par le secrétaire en l'absence du responsable des compétitions Jeunes/Adultes et par le responsable de l'arbitrage Ligue Patrick NICOLAS)

Résultat : Approuvé à l'unanimité

Le CTL Mr TRELA lit son rapport d'activité formation (qui statutairement n'est pas soumis au vote)

En Juin 2022 aura lieu l'assemblée générale de la FFSBF&da. Un représentant par ligue doit être élu s'il souhaite y participer (sans avoir de pouvoir de vote car ces derniers sont attribués aux représentant des comités départementaux). Le président de notre ligue propose sa candidature. Le secrétaire procède au vote :

Résultat : Approuvé à l'unanimité

Modification du siège social, du règlement intérieur et des tarifs

La ligue Nouvelle-Aquitaine étant association employeuse depuis le recrutement de notre agent de développement, un suivi de la correspondance doit se faire plus fréquemment. Hors le siège se trouvant à la maison régionale des sports à Talence, cela rend difficile ce suivi de façon quotidienne. Le président souhaite que le siège social soit déplacé à : Mairie, 9 Esp. du 18 Juin, 33230 Saint-Médard-de-Guizières. Le secrétaire procède au vote :

Résultat : Approuvé à l'unanimité

Le prochain vote concerne la modification du règlement intérieur. Les propositions sont présentées mais une d'entre-elles (la pénalité financière si inscription de tireur d'un club n'engageant pas d'officiel sur les rencontres Ligue) provoque une réticence auprès de l'assemblée générale, certains « petits » clubs se trouveraient pénalisés car n'ayant pas la possibilité de mobiliser d'officiel. Le président, profitant que la trésorerie de la ligue est solide, propose d'abandonner cette pénalité au profit d'une gratification pour les clubs proposant des officiels. C'est donc le règlement avec les propositions acceptées qui est soumis au vote :

Résultat : Approuvé à l'unanimité

Une grille de tarif a été proposée prenant en compte l'augmentation actuelle du cout du déplacement et du souhait de facturer les inscriptions aux compétitions (ce que quasiment toutes les autres ligues font). Le secrétaire procède au vote :

Résultat : Approuvé à l'unanimité

Présentation de « l'objectif Premium » et de la journée de « Répétition générale »

Constatant un appauvrissement de combattants Savate, les jeunes tireurs et tireuses préférant partir dans d'autres fédérations moins contraignantes, le président propose une solution : « Objectif Premium » :

En parallèle du recyclage des officiels, sera proposée aux cadres techniques, dirigeants, entraineurs et compétiteurs une journée de « Répétition générale » qui permettra un réglage général de nos fonctionnements et des compléments de formation techniques, technico-tactiques, administratifs et règlementaires. Cette opération se prolongera tout au long de la saison sur les compétitions de ligue, par des mises de gants éducatives (2^{ème} et 3^{ème} série avec ou sans thèmes et sans décision) sur un ring supplémentaire dédié permettant la formation et le contrôle continu (supervisé par l'équipe technique régionale) du "gant jaune combat". Cette proposition a rencontré un vif intérêt au sein de l'assemblée générale.

Questions diverses

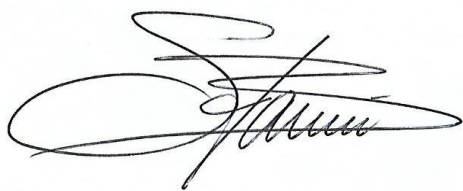
Pas de question

La séance est levée à 13h15

Fait à Bordeaux le 8 Mai 2022

Le président
Stéphane BARRERE

Le secrétaire général
David BEYRET



BEYRET DAVID

